

Ensemble



Gazette municipale de Savignac de l'Isle

Hiver 2015

N°3

Entre rivière et vignoble

Zoom sur
LA PETITE
GAZETTE

EN SAVOIR PLUS P.6



Nouvel aménagement l'accessibilité de la Mairie et de la salle des Fêtes



Voiries



Aire multisports



Dossier

LE RECENSEMENT
LES ARCHIVES / LE SIVU



Maires Pays de Guîtres Juin 2015



CALI : bilan des parcours éducatifs et culturels Juin 2015



Elu-e-s d'Alsace Juillet 2015



Congrès National AMRF septembre 2015



Philippe Buisson Président de la CALI



Conseil territorial : Octobre 2015
Christine BOST 1^{ère} Vice-présidente du
Conseil Départemental



Président du
Département
Jean Luc Gleyse

SOMMAIRE

- 3 | Le recensement
- 4-5 | Les archives/ SIVU
- 6 | La petite gazette
- 7 | Vie communale
- 8-9 | Aménagements/ travaux
- 10 | Vie scolaire
- 11 | Jeunesse communale
- 12-13 | Vie associative
- 14-15 | Infos municipales

Edito



Chères Savignacaises, chers Savignacais,

Pas de trêve estivale pour la municipalité, de nombreux travaux ont été réalisés pendant cette période. En juillet, l'accessibilité de la Mairie et de la salle des Fêtes ; en août, la réfection des voies communales 114 et 122, entre autres. Puis l'isolation des combles de la Mairie, et la réalisation de l'aire multisports en octobre et novembre.

Une nouvelle équipe d'enseignant-e-s a pris ses fonctions en septembre avec de nouveaux projets pédagogiques qui seront accompagnés ou facilités par les élu-e-s.

Une dénomination des rues du Bourg a été mise en place pour faciliter la recherche et l'emplacement des adresses, sans les modifier du strict point de vue postal.

Je voudrais remercier les associations et leurs bénévoles qui animent la commune, avec des programmes variés et de qualité, et contribuent à son rayonnement dans l'intérêt de toujours mieux vivre ensemble.

Remercier également le personnel communal qui oeuvre pour notre collectivité. Les agents ont accompli un travail considérable dans tous les domaines permettant la réussite de toutes ces réalisations et contribuant à améliorer notre cadre de vie.

Merci également aux différents partenaires des services de l'Etat, du Département avec lesquels nous sommes en relation. Ces administrations nous apportent une aide très précieuse pour faire avancer concrètement nos projets les uns après les autres.

Je tiens à rappeler que le Maire et les élus municipaux dans leur fonction représentent l'intérêt général. Ils oeuvrent pour le développement de la commune et votre bien-être à tous. Par leur proximité, ils sont les plus au fait de vos préoccupations et consacrent beaucoup de leur temps au service de la commune. Ils s'investissent sans compter, souvent au détriment de projets personnels, avec des contraintes portées aussi par leur entourage familial ...

Donc je tiens particulièrement à remercier les élu-e-s, principalement les adjoint-e-s et les conseiller-e-s municipaux qui prennent à coeur leur fonction par leur présence assidue.

Enfin, au nom du Conseil Municipal et du personnel communal, je vous souhaite pour 2016 à vous tous, à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs voeux de santé et la pleine réussite de vos projets.

Le Maire
Chantal Gantch
Vice-Présidente du SMICVAL
Conseillère Départementale remplaçante Nord Libournais





Francine LOTTE
Coordinatrice

Le recensement



Margot VERGEZ-LUCAS
Agent recenseur

Du 21 janvier au 20 février 2016

comment-ça-marche?

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet les documents et convient d'un rendez-vous pour récupérer votre réponse.

Ensuite ?

C'est l'Insee qui travaille pour analyser toutes les données !

LES GRANDES ÉTAPES DU RECENSEMENT



AVANT LA COLLECTE



Recrutement et formation des agents recenseurs



Constitution de la liste des adresses à enquêter



Tournée de reconnaissance pour avertir du passage de l'agent recenseur

PENDANT LA COLLECTE



Distribution et récupération des questionnaires par mon agent recenseur



Vérification de la bonne prise en compte de tous les logements par la commune

APRÈS LA COLLECTE



Certification de la collecte par le maire



Transmission des questionnaires à la direction régionale de l'Insee



Saisie et traitement des données

Vérification et validation des résultats par l'Insee



Communication des chiffres aux maires et au grand public

Le **recensement** (du latin *recensere*, « passer en revue ») est une opération **statistique** de dénombrement d'une **population**. Les recensements **démographiques** existent depuis l'Antiquité (Chine, Égypte, Rome). Ils ne sont mis en œuvre de façon systématique qu'à partir du XVI^e siècle et plus encore avec l'avènement de l'État-nation dont ils servent divers objectifs : notamment la conscription militaire, la répartition de l'impôt, la connaissance du nombre et des richesses de la population.

Aujourd'hui, les recensements sont surtout **des outils d'aide à la prévision économique**. Outre le nombre d'habitants, ils recueillent d'autres caractéristiques comme l'âge, la profession, les conditions de logement, les déplacements domicile-travail ou domicile-études, les modes de transport et, ce qui apparaît aujourd'hui comme une évidence mais ne l'était pas naguère, leur nom et prénom.

Les archives



Véronique CHENAL



Jean AUBRY



Création d'une salle des archives : 1^{er} étage de la Mairie

Les archives communales constituent la mémoire de la commune. Leur conservation garantit la bonne gestion administrative de la commune, en particulier pour justifier ses droits. Elles permettent aussi de retracer son histoire dans des articles, des publications, des expositions ou via Internet et participent à la création du lien social au sein de la collectivité.

Les **archives communales** sont des archives publiques (art. L. 211-4 du code du Patrimoine), donc inaliénables et imprescriptibles. Elles sont placées sous le contrôle scientifique et technique de l'Etat, représenté par le directeur des Archives départementales (art. L. 212-1 et L. 212-10 du Code du Patrimoine).

Le Maire est responsable des archives de sa commune, civilement et pénalement.

Dans le cas des communes de moins de 2 000 habitants, l'article L. 212-11 du Code du Patrimoine dispose que « *les documents de l'état civil ayant plus de 150 ans de date, les plans et registres cadastraux ayant cessé d'être en service depuis au moins 30 ans et les autres documents d'archives ayant plus de 100 ans de date, (...) sont déposés aux Archives départementales.* »

Toutefois, le même article indique qu'après **déclaration auprès du représentant de l'État** dans le département, la commune peut conserver elle-même ces documents ou, si elle est membre d'un groupement de collectivités territoriales, les déposer aux archives du groupement de collectivités territoriales dont elle est membre, **par convention** ou aux archives de la commune désignée par le groupement pour gérer les archives.

L'obligation de dépôt aux Archives départementales des archives anciennes de communes de moins de 2000 habitants demeure donc la règle.

Dans le cas où la commune souhaite les conserver *in situ*, elle doit donc en faire la **déclaration à la préfecture** et s'engager sur les conditions de leur conservation et de leur communication. Le non respect de ces principes pourra entraîner une mise en demeure du préfet et si celle-ci reste sans effet, le préfet pourra dès lors prescrire un dépôt d'office aux Archives départementales.



Béatrice de JESSE

SIVU du chenil libournais



Francine LOTTE

Ouvert au public
du lundi au samedi,
14H à 18H,
Le premier dimanche
de chaque mois,
15H à 18H



S.I.V.U du Chenil Libournais
Adresse : Route Chenil 3,
33660 Saint Sauveur de Puynormand
Téléphone : 05 57 69 69 88

Une histoire

Créé par arrêté préfectoral du 17 novembre 1983, le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Libournais est né d'une volonté de porter une réponse collective à une problématique spécifique à la divagation, en particulier, des chiens errants trop souvent visibles sur nos territoires communaux.

Quelques chiffres

Le SIVU compte à ce jour 119 communes situées, pour l'essentiel, dans l'arrondissement de Libourne, représentant une population d'environ 136000 habitants (recensement au 01-01-2009).

Vous avez perdu un animal

Qu'il soit tatoué ou non, contactez le chenil du Libournais **au 05 57 69 69 88**.

Si l'animal est tatoué, vous devez également contacter :

- Pour les chiens : LA SOCIETE CENTRALE CANINE **au 01 49 37 54 54**
- Pour les chats : LE FICHER NATIONAL FELIN **au 01 55 01 08 08**

Dans tous les cas il est fortement conseillé de passer régulièrement au refuge.

Prévenir les services de police et de gendarmerie les plus proches de la disparition de votre animal, les services de la voirie, cabinets vétérinaires les plus proches et les autres fourrières du département.

Très important : l'identification d'un animal est obligatoire. Le responsable étant la personne enregistrée au Fichier National, il est important en cas de perte ou de vol de l'animal, de s'assurer de la mise à jour de la carte de puce ou de tatouage auprès de la Centrale Canine ou Féline. *N'oubliez donc pas de signaler toute modification de situation dès qu'elle se produit : changement d'adresse ou de propriétaire, date de cession - décès ou vol de l'animal.*

Votre animal a été déposé en fourrière

S'il est identifié (par puce ou tatouage), la restitution est immédiate sur présentation de la carte de l'animal, moyennant un coût de **16 €** (prise en charge), plus **10 €** par jour de pension pour un chien et **5 €** pour un chat.

S'il n'est pas identifié : les frais d'identification de votre animal d'un montant de **45 €** (obligatoire avant la restitution) vous sera demandé.

Un délai de garde de 8 jours est obligatoire avant placement ou euthanasie.

Le Maire a pris un arrêté le 25 août 2015 concernant les chiens
et interdisant leur divagation
Celui-ci est consultable sur le site internet de la commune ou en Mairie

La petite gazette



Noce de diamant pour ANNIE et MAURICE FUGIER



Concert du quatuor ANIMA dans l'église St Félix



Mariage de Marina et de Thibaut
Conseiller Municipal



Fin du contrat CUI de Catherine Pont.

Après 2 ans au service de la commune, la municipalité et le personnel ont souhaité manifester leurs remerciements à Catherine par des cadeaux amplement mérités



Accueil et hébergement de l'équipe
d'aviron de Marignane (en compagnie de
Lise et Margot)



MAYA championne de France Junior

Isabelle Danjou (maman de Maya) chef de base du pôle nautique des Dagueys et coach
Dédé Arriailh (ancien Président du club de Libourne) fier de remettre les médailles
3 Savignacais-e-s qui honorent notre commune sur cette photo

Centre Communal d'Action Sociale



Le 12 décembre 2015 : Après-midi Festif

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le CCAS a organisé un après-midi dansant et convivial. L'orchestre 7 AKORS MUNETTE de Lussac a animé ce moment festif et chaleureux, pour le plus grand plaisir des participant-e-s.

Des pâtisseries, des boissons chaudes et des rafraîchissements ont été offerts par la municipalité.



Les membres du CCAS

Pour nos aînés qui n'ont pas pu assister au spectacle, une boîte de chocolat et une bouteille de vin (château la Rose Vimière) ont été apportées à leur domicile. A l'année prochaine pour notre animation de Noël

Francine LOTTE Déléguée à l'action sociale



CALI: réunion des 34 Maires septembre 2015



**Portraits de familles : Après-midi jeux
Octobre 2015**



Cérémonie du 11 novembre 2015

VIE COMMUNALE

AMENAGEMENTS COMMUNAUX



Travaux voiries et accessibilité réalisés par la société BOUIJAUD



VC 123 dite du Sillat VC 114 bis dite de Cheminade



Travaux : Aire multisports



Remerciements à Alain Hue pour le prêt de son tracteur et à Nicolas Lavaye pour celui de sa benne



Isolation des combles de la Mairie



Aménagement accès tennis et multisports



L'école : Aménagement d'un coin bibliothèque



Vitrification du parquet d'une classe



Nouvel ameublement de la salle du Conseil



**Nouvelles portes-fenêtres double vitrage
Mairie**



Nouvelle signalétique



Entretien de la voirie communale : Point-à-temps



Rénovation et entretien du patrimoine : début des travaux de restauration et de peinture

La grille et les volets de la Salle des fêtes et de la Mairie



Mme CASTET Mr BROUSTE Mme BECK-CECCALDI

L'école



L'école de Savignac de l'Isle accueille cette année 57 élèves répartis en trois classes : les CE1-CE2 (Mme Castet), les CE2-CM1 (M. Broustet) et les CM1-CM2 (Mme Beck-Ceccaldi, **Directrice**).

Les élèves participent à plusieurs projets : après avoir célébré Halloween, ils ont proposé un Marché de Noël au public, le vendredi 11 décembre 2015 à l'école de Savignac.

Plus tard dans l'année, ils réaliseront une fresque sur le mur du préau de la cour. A ce titre, le 9 novembre, ils sont allés observer des graffitis lors d'une visite à Bordeaux, dont voici le compte-rendu rédigé par les élèves de CM1-CM2 :

« Nous avons commencé la sortie en voyant des graffitis sur les murs de la rue Thiers, ils étaient anciens ou tout récents.

Puis nous sommes repartis en voir d'autres, au hangar Darwin. On en a vu un représentant la planète des singes. On a vu aussi des graffitis de Mas, le graffeur qui va venir en faire un à l'école, sur le thème du monde des Bonbons. Nous avons mangé à côté du miroir d'eau. L'après-midi, après avoir mangé, nous sommes partis au skate park de Bordeaux pour observer de nouveaux graffitis. On a beaucoup marché pour rejoindre le bus. Nous sommes arrivés devant un endroit où il y avait des sculptures en ferraille dans un jardin, ça s'appelait « les Vivres de l'art ». Puis à la fin nous sommes repartis. »

L'Equipe Enseignante et les élèves



Départ de Mme RIZETTO et de Mme DEMIAUTE



Partage du dernier repas scolaire 2014/2015 avec les Elu-e-s et le personnel municipal



Kermesse et ateliers TAP 2014/2015



Halloween : citrouille de 150kg offerte par Bernard LOTTE



Lâcher de ballons Téléthon





CHARLES de JESSÉ LEVAS 22 ans

Baron de Savignac de l'Isle



Ce jour-là, au Conseil Municipal, en séance publique, un auditeur attentif : Charles de Jessé Levas...

Pourquoi, si jeune, vous intéressez-vous à la séance d'aujourd'hui ?

Mes racines sont à Savignac. Je poursuis des études de relations internationales à la Sorbonne et mon intérêt pour les langues se porte aussi sur tout ce qui concerne les sciences politiques.

D'où tenez-vous cette passion ?

De ma famille qui est d'ici, depuis 700 ans, dans ce château de Savignac où j'ai passé toutes mes vacances. Durant toute mon enfance auprès de ma grand-mère, la baronne de Jessé, c'est elle qui m'a communiqué ce goût pour l'histoire, celle de notre famille au premier chef, mais de proche en proche pour toutes les époques qu'elle a traversées jusqu'à aujourd'hui.

Quels sont vos projets ?

Finir mes études, bien sûr, et trouver un emploi, mais je veux aussi m'investir dans la vie de ma commune de souche et de cœur. Avec mon père, je souhaite engager des travaux dans notre château pour sa préservation, mais aussi en faveur d'interfaces avec la modernité. Il est important que notre château s'inscrive dans la vie de la commune qui s'éveille. Je pense que son ouverture à la culture, dans le respect de ce qu'il représente, sera précieuse. A terme, un accueil, voire une hospitalité, envers des personnes qui ont un intérêt historique devrait permettre de faire connaître ce patrimoine privé et peut-être d'y réaliser des fêtes compatibles avec l'esprit des lieux.



ROMUALD MARONESE 24 ans

DOUBLE MASTER EN RELATIONS INTERNATIONALES
Président de l'Association BEMUN



Quelles sont les étapes qui vous ont amené à ce parcours ?

Je suis allé à l'école publique locale, au collège de Guîtres et au lycée Max Linder de Libourne.

Ayant depuis tout petit une passion pour la géopolitique et les relations internationales, j'ai continué des études supérieures à l'université de Bordeaux III. J'ai poursuivi dans une grande école parisienne de Relations Internationales. Entre Bordeaux, Paris, New York et Londres mon parcours d'étudiant voyageur m'a apporté une sacrée expérience humaine ainsi que professionnelle, entre la mode et la diplomatie.

Mes résultats scolaires, ma motivation, ma persévérance et ma capacité linguistique quadrilingue (Anglais, Italien, Allemand, Français) m'ont permis d'accomplir une expérience à Vogue Magasin à New York et, un an après, une autre expérience après une sélection internationale de haut niveau en 7 étapes, au siège de l'ONU toujours à New York, au cabinet du Secrétaire Général, Ban Ki Moon.

Ces expériences particulièrement enrichissantes ont été la finalité de mon double master en Relations Internationales effectué à l'ILÉRI Paris, en partenariat avec Berkeley à New York et Londres.

Vous êtes Président de l'Association BEMUN, pouvez-vous nous en parler ?

Après ces expériences, j'ai souhaité faire découvrir la diplomatie à d'autres jeunes. Avec quelques amis, j'ai créé l'Association BEMUN (Bordeaux European Model United Nations), qui organise une conférence internationale jeunes simulant les instances Européennes et de l'O.N.U.

Que conseillerez-vous à un jeune étudiant et qu'envisagez-vous pour votre avenir ?

Rester toujours motivé même en cas de coup dur. Avoir l'esprit ouvert et être diplomate dans toutes ses actions. Participer à des rencontres et des conférences sera toujours un plus dans votre expérience autant personnelle que professionnelle.

Je suis maintenant en recherche d'emploi et j'espère pouvoir intégrer dans le futur l'O.N.U.

En parallèle j'organise la conférence de mon association pour 2016 (BEMUN 2016).





L'atelier d'Alizarine



Après un mois d'interruption en août, les 20 adhérent-e-s de l'Atelier d'Alizarine, ont retrouvé leurs pinceaux et leurs chevalets, chaque lundi et mardi de 14h à 18h au local des associations. En compagnie de leur animatrice, Evelyne Barrat, les artistes perfectionnent leur technique du dessin et de la peinture (aquarelle, acrylique, pastel, huile). Le mois d'août est chaque année l'occasion pour l'Atelier de visiter deux expositions internationales d'aquarelle et de pastel à Saint Yrieix la Perche et à Feytiat près de Limoges. Les artistes vous donnent rendez-vous pour leur exposition annuelle :

Les **samedi 23 avril** et **dimanche 24 avril 2016**

à visiter sur 3 sites : la salle des fêtes, Mairie la salle du Conseil, l'Eglise.

Le vernissage aura lieu le **vendredi 22 avril 2016 à 18h30** à la salle des fêtes et sera ouvert à tous. Un « petit coin atelier » permettra à celles et ceux qui souhaitent découvrir les différentes techniques picturales d'essayer le matériel avec les conseils des artistes.

L'Assemblée Générale de l'association a eu lieu le 28 septembre 2015

* Le Conseil d'Administration est composé de 7 membres : Nicole ARRIAILH- Evelyne BARRAT

Chantal FONTARNOU- Annie FUGIER- Nicole HUE- Chantal MARONESE- Maryse YOTEAU VILLAIN

*Le bureau est le suivant : Présidente Evelyne BARRAT- Trésorière Nicole HUE- Secrétaire Maryse VILLAIN

Contact : Mme Evelyne Barrat, Présidente 06.37.76.78.91



DESCENDS, DANSE!



Depuis 2008 l'équipe de Descends, danse! propose des cours, des stages, des spectacles et des animations danse (hip hop, salsa, danses du monde, reggae ton, création contemporaine...) à la salle des fêtes de Savignac de l'Isle notamment, les mercredis et jeudi.

Côté amateurs et adhérents "loisirs", l'année 2014-2015 a été marquée au printemps par leur participation au concours chorégraphique de St Jean d'Illac où les salseros se sont présentés, surprenant le jury par une belle cohésion et une présence énergique sur scène. Leur chorégraphie a été présentée à l'occasion de différents événements, à Bordeaux, La Teste de Buch et Libourne pour les salseros et St Denis de Pile pour le hip hop. Les galas de danse et la soirée de fin d'année, à Vérac, ont remporté cette année encore un vif succès, faisant la joie des 70 danseurs et des presque 300 spectateurs. Les quelques stages et soirées organisés à Savignac en janvier et en mai ont attiré surtout nos adhérents, modeste réussite, nous espérons voir plus de curieux de nos activités sur les prochaines éditions.

Fiers du travail de nos élèves, nous les présenterons, en hip hop en particulier, à des concours et des battles cette année, stimulant ainsi la progression.

Côté périscolaires, Adé a assuré et continue d'assurer toutes les semaines un atelier Danses du Monde qui s'est conclu lors de la kermesse par de sympathiques démonstrations en collaboration avec les autres animateurs. Cette année c'est au Téléthon que le travail sera visible !

Descends, Danse! continue, avec ses professeures, Adé et Orel, mais aussi avec tous ses adhérents, et ses danseurs pro, à diffuser l'idée de la danse pour tous non seulement à Savignac mais au niveau départemental plus généralement.

Nous espérons avoir en 2016 l'occasion de rassembler les Savignacais autour d'un petit spectacle...

Affaire à suivre !

Retrouvez-nous sur www.descendsdanse.fr!

Egalement page facebook : Cie Descends, Danse!

Les Amis des Vieilles Pierres



Savignacaises, Savignacais. « Les Amis Des Vieilles Pierres » vous remercient de l'intérêt que vous portez à notre association par l'adhésion et la présence à nos manifestations. Tout comme vous, le bureau et les membres du conseil d'administration payent leurs adhésions et les entrées de spectacles. Tout l'argent récolté est, et sera investi à la restauration du petit patrimoine communal comme nous l'avons fait depuis 5 ans.

Nos prochaines manifestations sont prévues
Le **samedi 9 avril 2016** et le **samedi 8 octobre 2016** à 20h30.

Nous vous souhaitons à l'avance de bonnes fêtes de fin d'année et venez encore plus nombreux adhérer à notre association qui avec ses 15 membres animent de son mieux la vie de la commune.

Fontarnou Michel Président de l'association

Site internet : <http://www.amis-des-vieilles-pierres.fr/>



Savignac en Fête



Gros succès au vide grenier

Savignac en Fête s'est réuni en Assemblée Générale extraordinaire et ordinaire le 14 novembre 2015.

L'assemblée générale extraordinaire a été convoquée pour un changement des statuts.

La modification porte sur la Présidence, il a été décidé à l'unanimité que la présidence serait désormais assurée par des co-présidents.

Lors de l'Assemblée Générale, les Co-présidents élus sont :

Messieurs **Pascal BASSET - Laurent CARPENTIER - Pascal GABRIEL - Nicolas LAVAYE**

Madame Muriel GABRIEL reste trésorière et Madame Danielle BASSET secrétaire

Les manifestations organisées par Savignac en Fête, soit un repas à thème en février-mars, la fête de village le 1^{er} week-end de juin et le vide grenier en septembre seront renouvelées.

Toutes ces manifestations sont financées par l'association, la réussite de celles-ci nous permet de vous offrir le feu d'artifice pour la fête du village.

Nous comptons sur votre soutien et votre participation pour cette nouvelle année qui s'annonce et nous restons à votre écoute pour toute idée de divertissement.

Le Bureau

Amicale des Propriétaires Terriens



Nos Entreprises

Brodu Nicolas Peinture, papiers peints, revêtements sols et murs	06.27.31.98.17
Brun Thierry Tailleur de pierres	06.81.90.54.13
Crougneau Gilles Multi-services	06.26.45.19.00
Des Vignobles Exasan Château Damase	05.57.25.17.48
Dias Frédéric Carrelage, parquet, chape liquide	06.13.55.53.95
Egarius Hervé Conseiller immobilier	06.64.00.36.48
Fugier Mathieu Tous travaux métal serrurerie, soudure, chaudronnerie	06.88.77.19.54
Gabriel Pascal Menuiserie agencement bois PVC	06.82.37.01.62
Galineau Ludovic Fabrication de menuiseries, pose de menuiseries	06.08.83.99.68
Gantch Christine Transactions/, gestion capital et patrimoine	06.08.57.99.80
Jeff Auto Carrosserie peinture	06.89.57.77.61
Ladan Thierry Maçonnerie, couverture, zinguerie, isolation	06.75.12.10.02
Lagrange Christelle Coiffeuse à domicile	06.50.07.28.09
Lagrange Vincent Château la Rose Vimiere, château fleur d'Eymerits	06.14.88.44.04
Le Savignacais bar, tabac, alimentation	07.87.28.14.93
Maillard Philippe Commercial Matériels agricoles, viticoles et forestiers	07.62.71.45.95
Mingot Vignobles Château Maréchaux - clos des Bergères	05.57.84.26.29
Picaud Alain Multi-services-CESU	06.33.75.59.71
SARL Girard Maçonnerie	05.57.74.25.95
Thomasson Jean-Robert Fabrication installation d'escaliers	05.57.84.20.90

Vie citoyenne

Bienvenue aux nouveaux administrés

Vous êtes des propriétaires ou des locataires. Les Elu-e-s et le personnel municipal sont à votre disposition pour tout renseignement ou aide nécessaire afin de vous permettre de mieux connaître notre commune et de contribuer au bien vivre ensemble.

Des demandes de logement sont faites auprès du secrétariat de Mairie, pour des achats de terrains constructifs, de maisons ou pour des locations.

Vous pouvez signaler ou informer par annonces vos disponibilités auprès des secrétaires



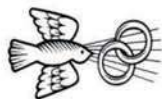
ZONE 30 km devant la Mairie

Un accident de la circulation a eu lieu vers 16h (*juste avant la sortie des enfants de l'école*). Le lampadaire, dont le socle en béton a été pulvérisé, ainsi que les panneaux routiers ont été détruits. Deux personnes ont été transportées à l'hôpital de Libourne par les pompiers dont un enfant de 2 ans.

RAPPEL : La gendarmerie procède régulièrement à des contrôles de vitesse sur le CD 120.

La vitesse est la première cause des accidents sur cette route.

Etat civil



Mariages : *Nous félicitons les nouveaux époux*

- * Gregory SPADOTTO - Sonia MARTINEZ le 27 juin 2015
- * Jean-François SOULIGOUX- Ghyslaine RAMOS le 8 août 2015
- * Sébastien REBEYROLLE- Ludovic GODET le 5 septembre 2015

Décès : *Nous adressons nos plus sincères condoléances à leurs familles et amis*

- * Lucienne NICOULEAU épouse BLANC décédée le 14 juin 2015
- * Michel SENTUCQ décédé le 26 juillet 2015
- * Hélène, Simone BRAUX décédée le 30 juillet 2015
- * Albertine FAURE épouse PURGUES décédée le 30 juillet 2015

Tarifs communaux

Location de la salle des fêtes communale

Savignacais : **150 euros** } Caution 1000 euros
Hors commune : **350 euros**

La remise des clés et l'état des lieux auront lieu le

***Vendredi** à partir de 17 h à la Mairie.

La restitution des clés et l'état des lieux se fait le

***Lundi** à la Mairie (heures d'ouverture)

Paiement par chèque obligatoire à l'ordre du Trésor Public

Cantine Scolaire : repas 2,25 euros*

Garderie Scolaire :

- ⊕ Tarif unique 2 €*
 - ⊕ Carte occasionnelle 5 €/enfant*
- *Paiement par Tipi ou prélèvement

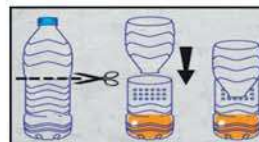
Accéder au paiement sur www.tipi.budget.gouv.fr



Frelons asiatiques / destruction des nids

S'adresser à la Mairie ou à Jacques Artola (agent communal référent)
Les nids seront détruits *gratuitement* par un professionnel

Conseil : *dès le mois de mars mettre des pièges
pour éviter la prolifération des frelons*



MAIRIE

Secrétariat Ouvert : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
De 14h à 17h30.

Le matin uniquement sur RDV

17, Le Bourg 33910 SAVIGNAC DE L'ISLE

Tel/fax: 05.57.84.25.90 –

Mail: mairie-de-savignac@wanadoo.fr



Visiter notre site Internet

<http://www.mairie-savignacdelisle.fr>



**Madame le Maire, le Conseil Municipal
ont le plaisir de vous convier
à la cérémonie des vœux pour la nouvelle année
Samedi 23 janvier 2016
à 16 heures
à la salle des fêtes communale
Nous aurons le plaisir de partager ensemble
un moment convivial**

